



**PRISE EN COMPTE DES ENJEUX DE
L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE A
POMPIGNAC POUR 2020**

Madame, Monsieur,

Vous conduisez une liste de candidats aux élections municipales et intercommunales. Ces élections auront pour effet de désigner les élus qui dirigeront la commune de Pompignac, mais également ceux qui siègeront au Conseil Communautaire des Coteaux de Bordeaux

Depuis 7 ans, notre association Pompignac Sauvegarde Environnement (PSE) conduit des actions dans le domaine de l'environnement et du cadre de vie sur les territoires de la commune de Pompignac et de la Communauté des Communes des Coteaux Bordelais. Les réflexions que nous avons conduites pendant cette période nous ont permis d'identifier un certain nombre d'enjeux majeurs pour la transition écologique et énergétique à Pompignac.

Les résultats des élections européennes de mai 2019 soulignent l'importance que l'électorat de Pompignac prête aux engagements des élus pour préserver l'environnement dans nos communes et en Europe.

Dans cet objectif, en mai 2019, nous avons établi un questionnaire pour recueillir votre position sur 5 thèmes essentiels. Nous souhaitons que vous acceptiez de répondre à ces questions en entourant votre choix pour chacune d'entre elles.

Nous ferons connaître vos réponses (ou votre non réponse) aux électeurs pompignacais sur notre blog.

Nous vous remercions de nous les faire parvenir au plus tard le 25 février 2020.

Ces propositions ont été classées en cinq grands chapitres.

1- Urbanisme

* Soutenir l'élaboration d'un PLU Intercommunal	Oui	Non	Peut-être
* Engager une révision du PLU qui devra			
- Revoir sur des bases claires les lotissements, les parcelles déjà construites (surface, situation dans la commune, importance des bâtiments...)	Oui	Non	Peut-être
- Afficher des objectifs d'urbanisation raisonnable intégrant les problèmes de mobilité.	Oui	Non	Peut-être
- Imposer le maintien d'arbres lors des constructions, dresser la liste des arbres remarquables à conserver	Oui	Non	Peut-être
- Préserver des espaces verts importants et faire respecter les espaces boisés classés	Oui	Non	Peut-être
* Mettre en place comme dans les autres communes de la CDC, un service instructeur indépendant : mutualisation avec les autres communes, SDEEG..	Oui	Non	Peut-être

2 – Transition Energétique

* Rendre tous les bâtiments municipaux nouveaux et anciens, autonomes sur le plan énergétique (panneaux solaires, pompes à chaleur, toit végétalisé...) Défendre la même proposition au niveau intercommunal	Oui	Non	Peut-être
* Élaborer un schéma communal et intercommunal de déplacements doux (voies pour piétons, pistes cyclables) vers le centre bourg, puis vers les autres communes (futur CES) de manière écologique et sécurisée	Oui	Non	Peut-être
* Favoriser les transports en commun et la fluidité du trafic en supprimant les ronds points inutiles, et en aménageant les voies existantes	Oui	Non	Peut-être
* Interdire la traversée de l'agglomération aux poids lourds en transit	Oui	Non	Peut-être
* Programmer l'extinction de tous les éclairages publics à partir de 1H du matin	Oui	Non	Peut-être
* Planter des arbres dans les lieux publics : voies communales, parkings du centre bourg, voie nouvelle ... Préservation d'espaces verts arborés	Oui	Non	Peut-être
* Améliorer le fonctionnement de la déchetterie de Tresses (capacité et diversité de dépôts, circulation...)	Oui	Non	Peut-être
* Par des rappels réguliers dans le bulletin municipal, inciter les citoyens à mieux trier leurs déchets en respectant les consignes du SEMOCTOM de Tresses, et à utiliser des composteurs	Oui	Non	Peut-être

3 – Aménagement du centre bourg

* Suite à la désignation d'un architecte urbaniste (annoncé au conseil municipal du 8 avril 2019) faire participer des citoyens volontaires à l'élaboration d'un projet	Oui	Non	Peut-être
* Rétablir la séparation des flux de véhicules au centre bourg (sens unique)	Oui	Non	Peut-être
* Aménager des espaces réservés à la circulation douce pour piétons et vélos, concertation avec les habitants avant décision définitive par le Conseil Municipal	Oui	Non	Peut-être
* Mise à l'enquête publique des procédures de classement/déclassement de la RD 241 et de la voie nouvelle	Oui	Non	Peut-être

4 – Biodiversité

* Travailler avec les enseignants pour inscrire la sensibilisation à la biodiversité dans leur projet pédagogique ; les soutenir dans leurs actions	Oui	Non	Peut-être
* Engager une formation des agents municipaux chargés de la voirie, aux techniques des fauchages tardifs et de la protection des haies naturelles trop souvent mises à mal par les épareuses et les gyrobroyeurs	Oui	Non	Peut-être
* Former ces personnels à la taille raisonnée des haies, à la taille douce des arbres et des arbustes	Oui	Non	Peut-être
* Lancer une action de plantation de fleurs et arbustes sur les accotements et le long des voies communales	Oui	Non	Peut-être
* Faire de Pompignac un village fleuri en faisant participer les citoyens par un concours	Oui	Non	Peut-être
* Sensibiliser la population et les élus au rôle important du lierre dans le maintien de la biodiversité des insectes	Oui	Non	Peut-être
* Consacrer des articles du journal municipal à la biodiversité et aux moyens de favoriser son maintien par des actions locales	Oui	Non	Peut-être

5- Gouvernance

Ajoutée au rapport Brundtland, la gouvernance constitue le quatrième pilier du Développement Durable établi par l'ONU. A Pompignac, cette gouvernance souffre d'un fort manque de transparence.

* Engagement de ne pas prendre d'arrêté municipal limitant la liberté et les droits d'expression et de réunions des associations dans la commune	Oui	Non	Peut-être
* Libre expression de l'opposition municipale et des associations dans le bulletin de la commune	Oui	Non	Peut-être
* Droit de réponse pour les citoyens mis en cause dans le bulletin municipal	Oui	Non	Peut-être
* Mise en ligne sur le site de la mairie des comptes rendus de Conseil Municipal, des documents budgétaires bruts et de tout document de portée générale ou de décision impliquant la vie des Pompignacais	Oui	Non	Peut-être
* Mise en place de commissions extra-municipales (avec participation de la société civile)	Oui	Non	Peut-être
* <u>Participation et concertation</u> avec la population et les associations sur tout programme d'aménagement d'importance et équipement ayant un impact possible sur la santé et le cadre de vie ainsi que sur tous les grands projets	Oui	Non	Peut-être